

Horaires de Formation Musicale 2023-2024

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	
Instrument ou chant pratiqué à l'AMHV	Autre instrument	

LES COURS DE FORMATION MUSICALE SONT <u>OBLIGATOIRES</u> POUR TOUTE PRATIQUE D'INSTRUMENT DANS LE PARCOURS COMPLET

Niveaux	Communes	Horaires
FM2	Acigné	☐ Lundi 16h45-17h30
	Noyal sur Vilaine	☐ Mercredi 10h00-10h45
	Thorigné Fouillard	☐ Jeudi 16h45-17h30
FM3	Acigné	☐ Lundi 17h30-18h15
	Noyal sur Vilaine	☐ Vendredi 17h30-18h15
	Thorigné Fouillard	☐ Jeudi 17h30-18h15
FM4	Acigné	☐ Lundi 18h15-19h00
	Noyal sur Vilaine	☐ Vendredi 18h15-19h00
	Thorigné Fouillard	☐ Jeudi 18h15-19h00
MAO	Acigné	☐ Mercredi 17h25-18h10
	Thorigné Fouillard	☐ Jeudi 19h00-19h45
TOUS NIVEAUX	Acigné	☐ Mardi 18h00-18h45
FM ADULTES 1	Acigná	☐ Mardi 18h45-19h30
FM ADULTES 2	Acigné	☐ Mardi 19h30-20h15

FM ADULTES 2		☐ Mardi 19h30-20h15		
 La durée des cours est de <u>45minutes pour une capacité de 14 élèves maximum</u>. <u>Autre information utile</u> (covoiturage avec autre élève, créneau impossible + explication, autre info) : 				
	s	ignature de l'élève (si majeur) ou des parents		